

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
2B – HAUTE-CORSE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

De la commune de Vallica

02B-212003396-20250412-12-12-04-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Séance du 12 avril 2025 à 15 heures 00

Réception par le préfet : 16/04/2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Nombre de conseillers

- En exercice : 7
- Présents : 4
- Procuration : 1
- Votants : 5
- Absents : 2

M CASTELLANI Jean-René

Étaient présents : Mme ANTONIOTTI Marie-Christine, Mme ANTONIOTTI Michelle, Mme BONFANTI Raffaella.

Absents : M LUIGI Serge, M LUIGI Toussaint.

N° de la délibération
12/2025

Procuration : Mme ESCEDI de CAPO Frédérique à Mme ANTONIOTTI Marie-Christine.

Secrétaire de séance : Mme BONFANTI Raffaella.

Date de convocation
4 avril 2025

Le Maire rappelle au Conseil Municipal, le diagnostic du réseau d'éclairage public de la commune, réalisé par l'entreprise EUREKA Energies, décrit l'état des lieux, le bilan énergétique et financier et conclut sur les préconisations figurant dans le schéma directeur.

Date d'affichage
16 avril 2025

Les travaux présentés, poursuivent des objectifs d'économies énergétique et financière ainsi que d'amélioration des installations d'éclairage public.

OBJET

Travaux de rénovation et d'amélioration du parc d'éclairage public de la commune
Demande de subvention

Dans ce but, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter un soutien financier dans le cadre de l'Appel à Projets, lancé par l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse et de ses partenaires.

Le projet de rénovation d'éclairage public suivant le plan de financement détaillé ci-dessous, ainsi que l'autorisation pour le maire de réaliser les démarches et signer les documents relatifs à cette opération, sont soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

TRAVAUX					
Equipements	Nombre	Investissement global	Financement		
			Subventions		Fonds Propres
			AUE (cdc)	Prime AUE - Cadre	
Luminaires	40	30 000,00	12 000,00	20 405,00	26 845,00
Supports	40	22 500,00			
Coffrets électriques	F	6 750,00			
TOTAL		59 250,00	32 405,00		26 845,00

Délibération certifiée
exécutoire en
sous-préfecture
le 16 avril 2025

Où l'exposé du Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve les travaux de rénovation et d'amélioration du parc d'éclairage public de la commune ;
- Le plan de financement proposé ;
- Et autorise le Maire à signer tous documents affairant à ce projet.



Fait à VALLICA, le 12 avril 2025